



Très vif succès du Placement Privé de Xilam Une levée de 22,33 M€

Paris, le 27 juin 2018 – 7 heures 30 - Xilam (FR0004034072 – XIL, éligible PEA-PME), studio majeur de l'animation européenne, annonce aujourd'hui le très vif succès de son augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé, effectué par construction accélérée d'un livre d'ordres.

Compte tenu de la très forte demande, la Société a décidé de placer 446 500 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,10 €, au prix unitaire de 50 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 22,325 millions d'euros, représentant 9,09 % du capital social post-opération de la Société. À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission sera portée à 0,91 %.

Après l'opération, Marc Du Pontavice, Président-Directeur-Général et fondateur de Xilam, détiendra 54,31% des droits de vote de la Société.

Ces fonds seront alloués à la mise en œuvre d'une nouvelle phase de croissance post 2019/2020, l'accompagnement de la montée en puissance de la Société ainsi qu'à l'étude d'opportunités de croissance externe.

L'opération a été mise en œuvre par décisions du Conseil d'administration du 26 juin 2018 et du Président Directeur Général du 26 juin 2018, conformément aux 19 et 20^{ème} résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 07 juin 2018 et à un prix représentant une décote de 14,84 % par rapport à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant le prix de fixation de l'émission (58,7121 €) et une décote de 13,64% par rapport au cours de clôture du 26 juin 2018 (57,90 €).

L'augmentation de capital est effectuée par émission d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le marché d'Euronext Paris est prévu le 29 juin 2018. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0004034072– XIL.

Le capital social de Xilam sera composé de 4 911 500 actions à l'issue du règlement-livraison.

Partenaires de l'opération

**EuroLand
Corporate**

Conseil de l'Opération

RAYMOND JAMES®

Chef de File & Teneur de livre de l'Opération

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés domestiques et internationaux intervenant pour leur compte propre dans les conditions réglementaires, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel 2017, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet. (www.xilam.com)

A propos de Xilam

Studio majeur de l'animation européenne, Xilam crée, produit et distribue des programmes originaux destinés aux enfants et à toute la famille, pour la télévision, le cinéma et les plateformes numériques.

Fondée en 1999 par Marc du Pontavice, Xilam dispose d'un catalogue de plus de 2 000 épisodes et de 3 longs métrages, dont certains succès incontournables comme *Oggy et les cafards*, *Zig & Sharko*, *Les Dalton* et sa toute première série préscolaire : *Paprika*.

Diffusé dans plus de 190 pays sur les plus grandes chaînes de télévision et plateformes numériques, cumulant notamment sur YouTube plus de 2.6 milliards de vues pour la seule année 2017, ce catalogue de programmes fait ainsi de Xilam l'un des premiers fournisseurs mondiaux d'animation.

Xilam emploie plus de 400 personnes, dont 300 artistes, répartis sur ses quatre studios à Paris, Lyon, Angoulême et Hô-Chi-Minh Ville au Vietnam.

Xilam est cotée sur Euronext Paris Compartiment B

Eligibilité PEA

Eligibilité SRD long

Code ISIN : FR0004034072/ Mnémo : XIL



Contacts Xilam

Marc du Pontavice – Président Directeur - General

François Bardoux – Directeur Financier

Tel : 01 40 18 72 00

Avertissement

En France, l'offre des actions Xilam décrites ci-dessus sera effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Xilam aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions Xilam n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Xilam n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Xilam aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.